

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Français, langue seconde

CONSOMMER DES BIENS ET DES SERVICES – COURS 1

FRE-4101-1

Novembre 2019

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances	3
La pondération	3
Les savoirs	3
Spécifications des instruments d'évaluation	4
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée	4
La composition de l'épreuve	4
Les outils de collecte de données	4
Le matériel autorisé	5
Les outils de jugement	5
Le seuil de réussite	5
La reprise	5
Annexe	7
Grille d'évaluation à interprétation critérielle	9

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

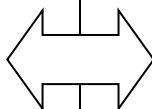
Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE et la grille d'évaluation à interprétation critérielle, présentée en annexe, permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
Domaines généraux de formation - Orientation et entrepreneuriat - Environnement et consommation Domaine d'apprentissage - Langues Familles de situations - S'informer - Informar	Programme d'études - Français, langue seconde Cours - Consommer des biens et des services
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
Compétence disciplinaire 1 - Interagir en français Compétence disciplinaire 2 - Comprendre des textes variés en français (à l'écrit)	Catégories de savoirs - Communication langagière - Grammaire du texte - Grammaire de la phrase - Éléments de la langue orale - Lexique - Variétés de langue
Critères d'évaluation	
Critères d'évaluation de la compétence 1 1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur 1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication Critère d'évaluation de la compétence 2 2.1 Démonstration de la compréhension du texte	Maîtrise des connaissances La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.



Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur

- Adapter son message aux éléments de la communication langagière
- Communiquer un message cohérent et adapté aux interventions de son interlocuteur

1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication

- Appliquer les règles de la grammaire de la phrase
- Tenir compte des éléments de la langue orale
- Utiliser un vocabulaire précis, varié et approprié

2.1 Démonstration de la compréhension du texte

- Considérer les éléments de la situation langagière
- Reconnaître les éléments d'information essentiels et les éléments d'information complémentaires
- Établir des liens entre les idées à l'aide des éléments d'organisation du texte
- Décoder le sens de mots ou d'expressions à l'aide du contexte et de ses connaissances linguistiques
- Appuyer ses réponses à l'aide de passages du texte

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

La pondération des compétences pour l'ensemble des cours du programme d'études *Français, langue seconde* respecte le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du secteur de la formation générale des jeunes.

Compétence 1 « Interagir en français » : 70 %

Compétence 2 « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) » : 30 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation des compétences sont présentés au chapitre 6 du programme d'études, à la suite des cours de la 4^e secondaire, dans la section *Progression des savoirs de la 4^e secondaire*. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve comporte deux parties qui se déroulent lors d'une même séance ou de séances d'évaluation différentes. La partie qui porte sur l'évaluation de la compétence « Interagir en français » doit précéder celle qui porte sur l'évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) ».

Durée totale : approximativement 120 minutes.

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

Durée : 25 minutes pour la préparation et de 4 à 5 minutes pour l'interaction

Évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) »

Durée : 90 minutes

La composition de l'épreuve

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

La tâche consiste à s'entretenir avec un interlocuteur dans le but de combler un besoin ou d'exprimer un désir relatif à l'achat ou à la location d'un bien ou d'un service. Pour se préparer à l'interaction, l'adulte prend connaissance d'une annonce publicitaire et inscrit, au besoin, ses interrogations sous forme de mots-clés sur une feuille de notes. Enfin, il participe à un jeu de rôle de 4 à 5 minutes avec l'enseignante ou l'enseignant.

Évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) »

L'adulte est appelé à consulter un document lié à l'achat ou à la location d'un bien ou d'un service (contrat, bail, formulaire, etc.). Il lit d'abord un texte d'environ 600 mots pour bien comprendre les droits et les engagements du consommateur, et répond ensuite à un questionnaire à réponses courtes et à réponses élaborées portant sur le sens du message lu et sur sa connaissance de la langue.

Les outils de collecte de données

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

- Interaction à l'oral entre l'adulte et l'enseignante ou l'enseignant

Évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) »

- Questionnaire rempli par l'adulte

Le matériel autorisé

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

Durant la préparation à l'interaction :

- Dictionnaire bilingue
- Dictionnaire unilingue français

Durant l'interaction avec l'enseignante ou l'enseignant, seule la feuille de notes* fournie dans le *Cahier de l'adulte* pour la partie qui porte sur l'évaluation de la compétence « Interagir en français » et remplie par l'adulte lors de la préparation à l'interaction est autorisée.

* La feuille de notes doit être approuvée par l'enseignante ou l'enseignant. Les notes doivent être rédigées sous forme télégraphique, c'est-à-dire à l'aide de mots-clés ou de courtes expressions. Aucune phrase complète n'est acceptée. Toute feuille de note qui contient du texte rédigé d'avance sera retirée.

Évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) »

- Dictionnaire bilingue
- Dictionnaire unilingue français

Tous les documents sont en version papier.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation de la compétence « Interagir en français », la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte³. Cette grille est prescrite et comporte l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Pour faciliter l'utilisation de la grille d'évaluation à interprétation critérielle de la compétence « Interagir en français », une grille d'observation est fournie dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

Pour l'évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) », une clé de correction est fournie dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 % pour l'ensemble de l'épreuve.

La reprise

Chaque partie de l'épreuve est reprise indépendamment de l'autre.

3. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

**ANNEXE – GRILLE D'ÉVALUATION À
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grille d'évaluation à interprétation critérielle

Nom de l'adulte

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Programme de la formation de base diversifiée
Français, langue seconde

Cours
Consommer des biens et des services
FRE-4101-1

Compétence 1 : Interagir en français (70 %)**Consignes :**

- Pour chaque critère d'évaluation, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur	L'adulte adapte son message aux éléments de la communication langagière.	Message très bien adapté aux éléments de la communication langagière 10	Message bien adapté aux éléments de la communication langagière 8	Message généralement adapté aux éléments de la communication langagière 6	Message peu adapté aux éléments de la communication langagière 4	Message très peu adapté aux éléments de la communication langagière 2	____/10
	Il communique un message cohérent et adapté aux interventions de son interlocuteur.	Message : - très cohérent - très bien adapté aux interventions de son interlocuteur 25	Message : - cohérent - bien adapté aux interventions de son interlocuteur 20	Message généralement : - cohérent - adapté aux interventions de son interlocuteur 15	Message : - peu cohérent - peu adapté aux interventions de son interlocuteur 10	Message : - peu cohérent - très peu adapté aux interventions de son interlocuteur 5	____/25

Compétence 1 : Interagir en français (70 %) (Suite)

Échelle d'appréciation		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	Il applique les règles de la grammaire de la phrase.	Règles de la grammaire de la phrase très bien appliquées 15	Règles de la grammaire de la phrase généralement appliquées 12	Règles de la grammaire de la phrase plus ou moins appliquées; les erreurs ne nuisent pas à la compréhension 9	Règles de la grammaire de la phrase plus ou moins appliquées; les erreurs nuisent à la compréhension 6	Règles de la grammaire de la phrase rarement appliquées; les erreurs nuisent grandement à la compréhension 3	____/15
	Il tient compte des éléments de la langue orale.	Éléments de la langue orale pris en compte correctement , ce qui suscite l'intérêt de l'interlocuteur 10	Éléments de la langue orale généralement pris en compte, ce qui maintient l'intérêt de l'interlocuteur 8	Éléments de la langue orale plus ou moins pris en compte, ce qui nuit légèrement à la communication 6	Éléments de la langue orale peu pris en compte, ce qui nuit à la communication 4	Éléments de la langue orale très peu pris en compte, ce qui nuit grandement à la communication 2	____/10
	Il utilise un vocabulaire précis, varié et approprié.	Vocabulaire : - précis - varié - approprié 10	Vocabulaire généralement : - précis - varié - approprié 8	Vocabulaire : - plus ou moins précis - plus ou moins varié - plutôt approprié 6	Vocabulaire : - répétitif - plus ou moins approprié 4	Vocabulaire : - limité OU - peu approprié 2	____/10

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Note pour la compétence : ____ /70

